

2019

COMPTES ANNUELS

Adoptés en assemblée générale le 2 avril 2020

Expert-Comptable

Jean-François HUBERT
104, rue Saint Charles
75015 Paris
Tél : +331 40 58 15 92
jfhubert@jfh.fr

Commissaire aux comptes

SLG – Marion BOLZE
10, rue Pergolèse
75116 Paris



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS - BOURGNEUF

www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

FONDA

**Siège social : C/O Halles civiques Superpublic
4, rue de la Vacquerie
75011 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2019

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FONDA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association FONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 25 mars 2020
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Marion BOLZE





Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS - BOURGNEUF

www.slgexpertise.fr - Accueil@slgexpertise.fr

FONDA

**Siège social : C/O Halles civiques Superpublic
4, rue de la Vacquerie
75011 PARIS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 25 mars 2020
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE, représenté par

Marion BOLZE

RAPPORT DU TRÉSORIER

Exercice 2019

Préambule

La gestion financière de notre association a, comme les années précédentes, fait l'objet d'un suivi constant par les membres du bureau et l'équipe permanente. Notre expert-comptable, Jean-François Hubert a établi une situation intermédiaire au 30 Juin 2019, puis une présentation des comptes de l'exercice 2019. Ces comptes ont ensuite été audités par notre Commissaire aux comptes, Marion Bolze.

Nous avons le plaisir de présenter cette année un excédent d'environ 26 k€. C'est grâce :

- au travail de l'équipe pour réduire nos charges fixes (loyer, photocopieur, commandes de fournitures)
- au bénévolat et aux mises à disposition gratuites de salles, ainsi qu'aux prestations qui nous ont été offertes
- au soutien fidèle de nos grands partenaires – signalons les rallonges substantielles de la Fondation SNCF et du Haut-Commissariat à l'ESS
- à l'augmentation importante du total des cotisations de nos partenaires associés, plus nombreux qu'en 2018.

Nous les en remercions très chaleureusement !

L'année 2019 a une fois de plus été marquée par une trésorerie tendue, des délais d'instruction et de paiement particulièrement longs, un modèle économique structurellement fragile, du fait de nos fonds propres insuffisants notamment. Depuis 2014, le bureau de la Fonda mobilise diverses expertises pour accompagner le renouvellement de son modèle socio-économique. Dans le prolongement du diagnostic conduit en *pro bono* par l'ADASI en 2018 et des préconisations de Charlotte Le Barbier, bénévole, et Antoine Colonna d'Istria, administrateur, une approche analytique du compte de résultat par domaines d'activité stratégique a été élaborée par le trésorier et la déléguée générale, après discussion en bureau. Il s'agit de répartir charges et produits selon le temps passé par les salariés sur chaque domaine d'activité stratégique, en n'omettant pas d'affecter les fonctions supports (recherche de fonds, administration et gestion, communication...).

Les domaines d'activité stratégique pour 2019-2021 sont les suivants :

- concevoir, animer, évaluer et capitaliser sur les quatre programmes inscrits au projet stratégique 2019-2021 : c'est Faire ensemble 2030 et ESS & création de valeur, le programme PANA et le Carrefour des innovations sociales. En perspective : être en capacité de transmettre les enseignements à caractère méthodologique ;

Analytique par
domaine d'activité stratégique
(BP 2020)



- | | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| ■ Centre de ressources en ligne | ■ Service de presse (print et web) |
| ■ Vie associative | ■ FE2030 |
| ■ Carrefour des IS | ■ ESS et création de valeur |
| ■ PANA | |

- co-produire et partager des connaissances : c'est le centre de ressources en ligne et le service de presse ;
- animer la vie associative de la Fonda : c'est le recrutement, l'accueil et l'animation - et prochainement les formations, offerts à notre réseau de membres individuels et collectifs.

Pour compléter cette lecture des activités réalisées et des ressources mobilisées, il conviendra de synthétiser nos remontées d'information sur la valeur sociale créée : ressources accessibles et pertinentes, intérêt des sujets travaillés, diversité des points de vue, décloisonnement et mise en réseau, convivialité, influence, apport de connaissances, apport en méthodes & outils, ... tels sont les indicateurs qualitatifs que nous avons pu collecter en plus de ceux que nous suivons déjà (nombre d'interventions, nombre de participants, nombre d'abonnés à la revue, nombre de suiveurs sur les réseaux, etc...).

De plus, fin 2019, une enquête auprès de la communauté de la Fonda, afin de mieux identifier notre plus-value, encore mieux répondre aux attentes et renouveler la présentation de notre « proposition de valeur ».

À retenir, sur 185 répondants au 15 février 2020, représentatifs de notre communauté :

- 93% pensent que **la Fonda contribue efficacement à la valorisation et au développement du fait associatif**
- 85% pensent que **les activités proposées par la Fonda nourrissent utilement leur réflexion stratégique**

Les résultats détaillés de l'enquête et les commentaires qui nous ont été exprimés, seront travaillés avec les administrateurs.

Par ailleurs, vu la transformation de notre modèle économique depuis déjà plusieurs années, il convient de s'interroger sur un nouveau périmètre d'action de la Fonda : faut-il ou non développer une offre d'accompagnement payante ? Pour l'heure, nous avons convenu que les interventions ou accompagnement sur mesure resteraient marginaux. Ils visent avant tout à enrichir nos travaux de recherche, en offrant des terrains d'application de nos hypothèses de travail sur le fait associatif ; ils sont facturés au temps passé ou font l'objet de conventions de partenariats.

Une feuille de route 2019 a été adoptée par le bureau pour activer collectivement les leviers les plus pertinents :

- **cotisations des membres** : maintenir le seuil minimal de 200 membres à jour de cotisation
- **dons** : créer des pop-ups et une page dédiée au don sur notre site, mener deux campagnes de dons par an minimum
- **cotisations des partenaires associés** : fidéliser les 45 partenaires 2019 et en mobiliser 5 nouveaux
- **mécénat et subvention non fléchés** : fidéliser les partenaires actuels et trouver 2 à 4 nouveaux partenaires à 20 k€
- **mécénat et subvention fléchés** : fidéliser les partenaires et trouver 4 nouveaux partenaires à 15 k€ ou 2 à 30k€ ou 1 à 50k€ afin de les mobiliser sur nos 4 axes de travail
- **mutualisations** : poursuite des recherches de locaux mutualisés à partir de janvier 2021 (fin de la convention d'occupation des Halles civiques le 31 décembre 2020) ; étude préalable à la création d'un groupement d'entreprises solidaires
- **prestations facturées** : nouvelle formation des bénévoles, à évaluer avant d'envisager de développer une offre ; élaborer les guides méthodologiques pour « ESS & création de valeur » et « stratégies d'impact collectif », dans la perspective d'accompagner leur appropriation – sous une forme à définir : formation et/ou conseil
- en dernier recours, recourir à de **la dette** (crédits d'ingénierie de la Banque des territoires notamment)

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorier, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2019.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2019 fait apparaître un **excédent d'exploitation de 25 795 €**. Nous pouvons nous en réjouir !

Les charges

Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2019 est de 533 009 € (contre 569 006 € en 2018, soit une diminution de près de 36 000 €)

Cette diminution s'explique principalement par :

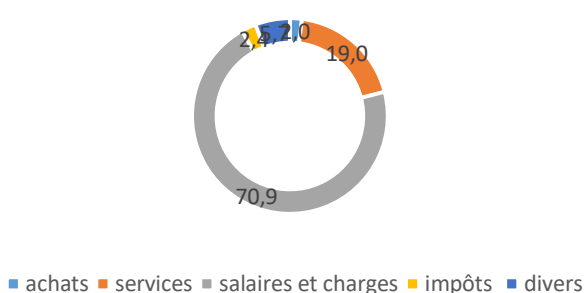
- la baisse du loyer et des achats (fournitures)
- le moindre recours à des prestataires extérieurs (fin de l'étude sur le bénévolat)
- le fait que nous n'ayons pas de fonds dédiés en 2019

En revanche,

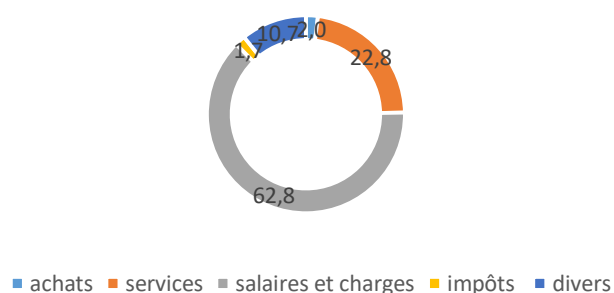
- la masse salariale a augmenté en 2019 (Alexei Tabet salarié sur 12 mois en 2019 au lieu de 6 mois en 2018 + 1 ETP créé en 2019)
- les charges sociales ont augmenté en conséquence, de même que la taxe sur les salaires et la formation professionnelle

Les autres charges sont globalement stables. Elles sont schématiquement structurées comme suit :

Structure des charges 2019
en pourcentage



Structure des charges 2018 en
pourcentage



Les achats et autres services extérieurs

Le total des achats et autres services extérieurs est en forte diminution. Il se porte à 112 063 € (contre 140 706 € en 2018).

Cette diminution est principalement due à la baisse du loyer payé à Aides & actions (afin de diminuer nos frais non indispensables, un des bureaux a été rendu en cours d'exercice) et à la fin de l'étude sur le bénévolat.

Les impôts, taxe et versements assimilés

Ce poste est en légère hausse, proportionnellement à celle de la masse salariale. Il se porte à 12 744 € (contre 9 727 € en 2018).

Les salaires, traitements et charges sociales

Ce poste est en augmentation. Il s'élève à 377 651 € (contre 357 425 € en 2018).

Cette augmentation s'explique par l'augmentation de la charge de travail et l'accueil en CDD de trois personnes (Elise Naccarato, puis Thibault Depardieu, puis Sarah Drapeau, pour environ 1 ETP), et la présence dans les effectifs d'Alexei Tabet sur 12 mois contre 6 mois en 2018.

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est en augmentation. Il se porte à 23 920 € (contre 14 811 € en 2018). Cette augmentation est due à la mise en ligne de notre nouveau CRM à partir de septembre 2019.

Nous n'avons pas fait de provisions pour Indemnités de fin de carrière (IFC) pour Florence Grelet, le montant maximal à verser à son départ étant atteint. En revanche, nous avons commencé à provisionner pour Myriam Roumane (pour 4 600 €).

Les autres charges

Les autres charges sont globalement stables. Elles s'élèvent à 6 630 € (contre 5340 € en 2018). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (Le Mouvement associatif, ALLISS, le CNEA, le Fonjep, France Bénévolat, le Pacte Civique, + cette année, l'association Territoires zéro chômeur de longue durée...), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, SendInBlue).

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Pas de fonds dédiés en 2019.

Les produits

Le total des produits au 31 décembre 2019 est de 558 804 € (contre 524 132 € en 2018).

Les produits sont donc en hausse de 34 700 € par rapport à 2018.

Le total des produits est constitué de :

- 554 760 € de produits d'exploitation
- 231 € de produits financiers (livrets d'épargne)
- 3 470 € de produits exceptionnels (libéralités, reprise de la subvention pour investissement d'APPOS)

En termes plus analytiques, les produits sont structurés comme suit :



La production vendue

La production vendue est relativement stable. Elle s'élève à 25 636 € (contre 23 322 € en 2018).

Elle est un peu plus élevée qu'en 2018, et c'est principalement les abonnements et les interventions facturées qui sont à l'origine de cette augmentation.

Les cotisations des membres et contributions des partenaires associés

Ce poste est en forte augmentation par rapport à 2018. Il s'élève à 98 920 € (contre 66 530 € en 2018). Cette augmentation est principalement due à l'arrivée de 8 nouveaux partenaires associés (en tout 45 personnalités morales sans voix délibérative).

Les cotisations des membres (en tout 241 personnes physiques) sont stables, autour de 11 000 €. Signalons que nous avons eu 40 nouveaux membres en 2019, mais quasiment autant qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Les subventions publiques

Le montant global des subventions publiques est en légère baisse de près de 8 k€. Les subventions publiques s'élèvent à 183 330 € (contre 191 250 € en 2018).

La subvention de la **DJEPVA** – Ministère de l'éducation nationale est stable par rapport à 2018. La convention a été renouvelée pour 3 ans (2019-2021) à hauteur de 50 000 € / an.

La subvention du **FDVA national** – Ministère de l'éducation nationale pour la formation des bénévoles a augmenté de 700 €. Il est possible que nous ayons à rendre cet argent en 2020, car toutes les formations n'ont pas pu être organisées dans les délais – celles programmées pendant le confinement ont naturellement été annulées.

La subvention de **l'INJEP** - Ministère de l'éducation nationale a augmenté de 5000 € par rapport à 2018 (subvention annuelle de 15 000 € fléchée sur « ESS & création de valeur »).

La subvention du **FONJEP** (7017 €) est stable et la convention pluriannuelle sera renouvelée en 2020.

La subvention du **HCESS** – Ministère de la Transition écologique et solidaire a augmenté de 10 000 € par rapport à 2018 (25 000 € pour le fonctionnement général de l'association et 20 000 € pour « Faire ensemble 2030 »).

Nous avons deux nouveaux partenaires publics pour « Faire ensemble 2030 » en 2019 : le **Commissariat général au développement durable** (8000 €) et la **DRIEE** (5000 €) – tous deux dépendant du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

La subvention de la **Mairie de Paris** a augmenté de 3000 € par rapport à 2018, rallonge ponctuelle pour déployer le « Programme PANA ».

La quote-part de la subvention **FSE** pour l'exercice 2019 (Programme « ESS & création de valeur » a mécaniquement augmenté (opération sur 12 mois en 2019 versus 6 mois en 2018).

Les subventions privées

Les subventions privées sont en baisse par rapport à 2018. Elles s'élèvent à 80 000 € (contre 96 000 € en 2018)

Certaines conventions sont arrivées à leur terme fin 2018, et la subvention de la **Fondation de France** a baissé, mais elle s'inscrit désormais dans un cadre triennal (au total 103 000 € pour 2019-2021).

La subvention de la **Caisse de Dépôts et Consignations**, est stable en 2019, mais va baisser à compter de 2020.

La subvention de la **Fondation la France s'engage** est stable par rapport à 2018, mais ne sera pas renouvelée en 2020.

Les autres produits

Le total des autres produits comprend principalement le mécénat et les dons. Il est stable par rapport à 2018. Il s'élève à 140 217 € (contre 141 646 € en 2018).

La dotation de la **Macif** (40 000 €) est stable par rapport à 2018.

La dotation de la **Fondation SNCF** (25 000 €) est en hausse de 20 000 € par rapport à 2018.

La dotation de la **Fondation du Crédit coopératif** (35 000 €) est stable par rapport à 2018.

Nous avons une nouvelle dotation de la part de la **Fondation Schneider Electric** : 15 000 € pour « Faire ensemble 2030 ».

Les reports de ressources

Reprise de fonds dédiés pour le projet « ESS & création de valeur » (CNAF et FCSF) pour **27 000 €** en 2019.

Les transferts de charges

Pas de transfert de charges en 2019.

Les produits financiers

Les produits financiers sont en baisse. Ils s'élèvent à 231 € (contre 264 € en 2018). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). La trésorerie ne nous a pas permis cette année de faire fructifier notre épargne.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont stables. Ils s'élèvent à 3 469 € (contre 3 480 € en 2018), et correspondent à une reprise sur subvention pour investissement d'APPOS accordée en 2017.

Le bilan

Son total net est en augmentation. Au 31 décembre 2019, il s'établit à 267 900 € (contre 183 410 € en 2018).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 50 789 € (contre 47 025 € en 2018).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 217 111 € (contre 136 085 € en 2018). Elle est principalement constituée de créances (produits à percevoir) et de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 2 644 € (contre 5 293 € en 2018). Il correspond au stock d'ouvrages, qui a baissé en 2019 (Tribune Fonda, *Après le Leviathan*). Les jeux Faire ensemble 2020 ont été sortis des stocks en attendant les jeux Faire ensemble 2030.

Le passif

Le passif est constitué des ressources de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en légère hausse du fait du résultat excédentaire de l'exercice 2019. Ils se portent à 72 569 € (contre 50 044 € en 2018).

Pour mémoire, l'APPOS nous avait accordé en 2017 une nouvelle subvention d'investissement de 8 000 €. Celle est reprise progressivement pour couvrir l'amortissement sur 3 ans du nouveau site Internet de la Fonda, ce qui explique la diminution de la ligne subvention d'investissement.

Le total des dettes de la Fonda est en hausse par rapport à 2018 et s'élève à 195 330 € (contre 133 366 € en 2018), principalement à cause des produits constatés d'avance (soutien financier versé en 2019 pour des projets courant en 2020).

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 32 000 € correspondant à la provision pour indemnités de fin de carrière de Florence Grelet. Le maximum des IFC dues à la liquidation de la retraite étant atteint, il n'a pas évolué par rapport à 2018. En revanche, nous avons commencé à provisionner des IFC pour Myriam Roumane (4 600 €).

Valorisation des contributions volontaires

Comme les années précédentes, nous avons évalué les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires.

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 180 556 € (contre 134 886 € en 2018).

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas non plus valorisé. Nous avons en revanche valorisé :

- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation de nos événements et réunions.
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de Tribune Fonda, comités éditoriaux, groupes pilotes des ateliers Faire ensemble 2030, etc...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre de nos travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées.
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes.
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié.

Pour l'année 2019, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **9 600 €** (Auditorium du Crédit Coopératif, auditorium de la Macif, salles d'Aides & Actions, de l'Avise et de l'Hôpital Cognacq-Jay, ...)
- **Les prestations en nature dont la Fonda a bénéficié en 2019** sont valorisées à **7043 €** (insertions publicitaires dans *Socialter*, mise à disposition gracieuse d'un régisseur, prise en charge du petit-déjeuner et de l'infographie liés au colloque sur le bénévolat)
- **Le bénévolat** représente **2 630 h d'engagement (soit 1.4 ETP)**, valorisé à **147 280 €**. Le bénévolat a progressé par rapport à 2018 (1 719 heures déclarées), car les bénévoles nous ont aidés à organiser plus d'ateliers et d'événements, et à réaliser plus d'interventions.

L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

Nous n'aurions jamais pu mener à bien toutes nos activités sans l'apport précieux de nos bénévoles et donateurs : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Pour conclure

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat d'exploitation au report à nouveau en 2019.

Je remercie les bénévoles, les partenaires associés et les partenaires financiers de la Fonda, ainsi que toute l'équipe de la Fonda pour leur contribution constante à la bonne gestion de notre association.

Jeff Archambault, Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF	BILAN AU 31/12/2019			BILAN AU 31/12/2018	PASSIF	BILAN AU 31/12/2019	BILAN AU 31/12/2018
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	70 054,19 €	33 809,86 €	36 244,33 €	29 193,33 €	Fonds associatifs	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	35 806,85 €	33 309,05 €	2 497,80 €	5 851,33 €	Report à nouveau	- 86 638,59 €	- 41 761,55 €
Immobilisations financières	12 117,15 €	70,62 €	12 046,53 €	11 980,17 €	Résultat de l'exercice	25 795,14 €	- 44 877,04 €
					Subvention d'investissement	3 412,61 €	6 682,28 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	117 978,19 €	67 189,53 €	50 788,66 €	47 024,83 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	72 569,16 €	50 043,69 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	2 644,29 €		2 644,29 €	5 293,36 €	Provision pour risques et charges	32 000,00 €	27 400,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	14 000,00 €	41 000,00 €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	143 465,59 €	- €	143 465,59 €	53 963,55 €	Fournisseurs et comptes rattachés	16 711,75 €	8 076,52 €
Autres créances	7 362,06 €		7 362,06 €	3 938,13 €	Dettes fiscales et sociales	48 719,33 €	55 990,72 €
Disponibilités comptes sur Livret	20 355,51 €		20 355,51 €	36 365,47 €	Autres Dettes	898,92 €	898,92 €
Disponibilités (autre que caisse)	40 233,95 €		40 233,95 €	33 985,25 €			
Caisse	189,39 €		189,39 €	243,74 €			
Charges constatées d'avance	2 859,71 €		2 859,71 €	2 595,52 €	Produits constatés d'avance	83 000,00 €	- €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	217 110,50 €	- €	217 110,50 €	136 385,02 €	TOTAL DES DETTES	195 330,00 €	133 366,16 €
TOTAL GENERAL ACTIF	335 088,69 €	67 189,53 €	267 899,16 €	183 409,85 €	TOTAL GENERAL PASSIF	267 899,16 €	183 409,85 €

COMPTE DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	8 789,07 €	8 481,20 €			
Autres Achats	1 770,84 €	2 639,80 €	Production vendue	25 635,94 €	23 321,92 €
Services extérieurs	43 907,46 €	90 003,53 €	Subventions publiques	183 330,48 €	191 250,27 €
Autres services extérieurs	57 595,62 €	39 581,64 €	Subvention privées	80 000,00 €	96 000,00 €
Impôts et taxes	12 744,00 €	9 727,00 €	Cotisations	98 920,00 €	66 530,00 €
Rémunération du personnel	275 089,62 €	245 788,56 €	Dons Partenariat Souscriptions	138 569,95 €	140 656,18 €
Charges sociales	102 562,37 €	111 636,27 €	Reprise provisions sur investissements	- €	- €
Dotation aux amortissements	23 920,03 €	14 610,79 €	Autres produits gestion courante	1 647,37 €	989,87 €
Dotation aux provisions	- €	200,00 €	Transferts de Charges	- €	1 640,00 €
Autres charges	6 630,16 €	5 339,84 €	Report de ressources	27 000,00 €	- €
Engagements à réaliser sur subvention	- €	41 000,00 €	Produits financiers	230,90 €	264,34 €
Charges financières	- €	- €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	533 009,17 €	569 008,63 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	555 334,64 €	520 652,58 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 469,67 €	3 479,01 €
TOTAL DES CHARGES	533 009,17 €	569 008,63 €	TOTAL DES PRODUITS	558 804,31 €	524 131,59 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION	25 795,14 €		INSUFFISANCE D'EXPLOITATION		44 877,04 €
TOTAL GENERAL	558 804,31 €	569 008,63 €	TOTAL GENERAL	558 804,31 €	569 008,63 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	147 280,00 €	96 236,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	16 643,25 €	38 650,00 €	Prestation en nature	16 643,25 €	38 650,00 €
Personnel bénévole	147 280,00 €	96 236,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	163 923,25 €	134 886,00 €	TOTAL	163 923,25 €	134 886,00 €

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil dix-neuf, dont le total est de 267 899.16 €uros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 558 804.31 €uros et dégageant un excédent de + 25 795.14 €uros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 19 mars 2020.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

La réalisation complète du CRM s'est terminée fin août 2019 et sa mise en service effective a commencé le 1^{er} septembre 2019, début de l'amortissement.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Logiciels, Site internet, Logo | 2 à 5 ans |
| - Aménagements et agencements | 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non recouvrement apparaît.

Aucune provision pour dépréciation de ces créances n'a été constatée à la clôture de cet exercice

Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.

La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	- 41 761.55	- 44 877.04		-86 638.59
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	-44 877.04	+ 44 877.04		0,00
Résultat net de l'exercice N			+ 25 795.14	+ 25 795.14
Subventions d'investissement	+ 6 682.28	- 3 269.67		+ 3 412.61
TOTAL	+ 50 043.69	- 3 269.67	+ 25 795.14	+72 569.16

Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. a été réajustée, au 31 décembre 2019, d'un montant de 4 600.00 € portant celle-ci à 32 000.00 €

Fonds dédiés

La convention conclue pour trois ans avec les Centres Sociaux (FCSF), pour un montant de 16 000.00 € se ventile comme suit : 2018 : 5 000.00 €, 2019 : 7 000.00 €, 2020 : 4 000.00 €. En conséquence, la somme de 4 000.00 € a été maintenue en fonds dédiés au 31/12/2019..

La convention conclue pour trois ans avec la CAF 76, pour un montant de 40 000.00 € se ventile comme suit : 2018 : 10 000.00 €, 2019 : 20 000.00 €, 2020 : 10 000.00 €. En conséquence, la somme de 10 000.00 € a été maintenue en fonds dédiés au 31/12/2019.

Autres informations

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 4 280.00 € H.T.

L'effectif moyen de l'association est de 6.3 personnes équivalent temps plein pour l'année 2019 contre 5.66 personnes équivalent temps plein pour l'année 2018.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

Valorisation des contributions volontaires

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 180 556 € (contre 134 886 € en 2018). Pour l'année 2019, les apports en nature sont évalués comme suit :

- Les mises à disposition de salles sont valorisées à hauteur de 9 600 € (Auditorium du Crédit Coopératif, auditorium de la Macif, salles d'Aides & Actions, de l'Avisé et de l'Hôpital Cognacq-Jay, ...)
- Les prestations en nature dont la Fonda a bénéficié en 2019 sont valorisées à 7043 € (insertions publicitaires dans Socialter, mise à disposition gracieuse d'un régisseur, prise en charge du petit-déjeuner et de l'infographie liés au colloque sur le bénévolat)
- Le bénévolat représente 2 630 h d'engagement (soit 1.4 ETP), valorisé à 147 280 €. Le bénévolat a progressé par rapport à 2018 (1 719 heures déclarées), car les bénévoles nous ont aidés à organiser plus d'ateliers et d'événements, et à réaliser plus d'interventions.

L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €			0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €			2 031,73 €
Site internet	37 446,00 €	25 717,50 €		63 163,50 €
Logo	4 858,96 €			4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	2 700,00 €		2 700,00 €	0,00 €
Total I	47 036,69 €	25 717,50 €	2 700,00 €	70 054,19 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	8 922,00 €			8 922,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	12 858,00 €			12 858,00 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €			14 026,85 €
Total II	35 806,85 €	0,00 €	0,00 €	35 806,85 €
Immobilisations financières				
Titre de participation	1 418,64 €			1 418,64 €
Dépôt de garantie loyer	4 884,00 €			4 884,00 €
Autres immobilisations financières	5 748,15 €	66,36 €		5 814,51 €
Total III	12 050,79 €	66,36 €	0,00 €	12 117,15 €
Total Général	94 894,33 €	25 783,86 €	2 700,00 €	117 978,19 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	0,00 €			0,00 €
Logiciels informatiques	2 031,73 €			2 031,73 €
Site Internet	10 952,67 €	15 966,50 €		26 919,17 €
Logo	4 858,96 €			4 858,96 €
Total I	17 843,36 €	15 966,50 €	0,00 €	33 809,86 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	6 691,50 €	2 420,27 €		9 111,77 €
Matériel de bureau & Informatiques	9 237,17 €	933,26 €		10 170,43 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €			14 026,85 €
Total II	29 955,52 €	3 353,53 €	0,00 €	33 309,05 €
Total Général	47 798,88 €	19 320,03 €	0,00 €	67 118,91 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges d'exploitation	27 400,00 €	4 600,00 €	- €	32 000,00 €
Total I	27 400,00 €	4 600,00 €	- €	32 000,00 €
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	70,62 €	- €	- €	70,62 €
Provisions pour dépréciation clients	200,00 €	- €	200,00 €	- €
Total II	270,62 €	- €	200,00 €	70,62 €
Total Général	27 670,62 €	4 600,00 €	200,00 €	32 070,62 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	2 849,00 €	2 849,00 €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	143 465,59 €	143 465,59 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	1 930,00 €	1 930,00 €	
Etat et autres collectivités publiques	2 583,06 €	2 583,06 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	2 859,71 €	2 859,71 €	- €
Total I	153 687,36 €	153 687,36 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		



Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	- €	- €		
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 711,75 €	16 711,75 €		
Personnel et comptes rattachés	17 133,71 €	17 133,71 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 109,62 €	27 109,62 €		
Etat et autres collectivités publiques	4 476,00 €	4 476,00 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	898,92 €	898,92 €		
Produits constatés d'avance	83 000,00 €	83 000,00 €	- €	- €
Total I	149 330,00 €	149 330,00 €	- €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus en 2018 reportés sur 2019 et 2020					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSS	11 000,00 €	11 000,00 €	7 000,00 €		4 000,00 €
CAF76	30 000,00 €	30 000,00 €	20 000,00 €		10 000,00 €
Total	41 000,00 €	41 000,00 €	27 000,00 €	- €	14 000,00 €

DETAIL DES PRODUITS

Produits	Bilan au 31/12/2019	Bilan au 31/12/2018
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	6 522,55 €	5 455,41 €
Ventes publication(s)	2 031,92 €	2 212,58 €
Fonda 30 ans	- €	- €
Jeux de cartes	396,00 €	644,50 €
Livre " Le Léviathan "	18,95 €	37,90 €
Livre " Oser l'intérêt général "	40,28 €	- €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	256,24 €	5 161,00 €
Interventions	15 740,00 €	9 160,00 €
Produits des activités annexes	- €	45,53 €
Droits d'Auteur	630,00 €	605,00 €
Total	25 635,94 €	23 321,92 €
Subventions publiques		
FSE	35 423,48 €	23 007,25 €
CR IDF Emploi Tremplin	- €	2 500,02 €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
DJEPVA - CPO	50 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	2 800,00 €	- €
HCESSIS ex DIESS	45 000,00 €	35 000,00 €
INJEP	15 000,00 €	10 000,00 €
CGDD	8 000,00 €	- €
DRIEE	5 000,00 €	- €
Mairie de Paris	15 000,00 €	12 000,00 €
C.A.F. 76	- €	40 000,00 €
F.S.D.P. Ministère de la Culture	- €	11 636,00 €
Total	183 330,48 €	191 250,27 €
Subventions privées		
CDC	60 000,00 €	60 000,00 €
Malakoff	- €	- €
Chorum	- €	20 000,00 €
Fondation de France	20 000,00 €	- €
Fédération des Centres Sociaux	- €	16 000,00 €
Total	80 000,00 €	96 000,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	11 020,00 €	10 960,00 €
Contributions Partenaires Associés	87 900,00 €	55 570,00 €
Total	98 920,00 €	66 530,00 €
Autres produits		
MACIF - Mécénat	- €	- €
Fondation SNCF - Mécénat	25 000,00 €	5 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	35 000,00 €
Fondation Schneider Electric - Mécénat	15 000,00 €	- €
La France s'engage - Mécénat	20 000,00 €	20 000,00 €
Domplus - Mécénat	- €	10 000,00 €
Fondation de France - Mécénat	- €	28 250,00 €
Souscriptions (Etudes)	- €	- €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	40 000,00 €
Remboursement de frais	3 569,95 €	2 406,18 €
Dons divers - Produits divers de gestion courante	1 647,37 €	989,87 €
Total	140 217,32 €	141 646,05 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	- €	- €
Total	- €	- €
Reports de ressources sur subventions		
CAF 76	20 000,00 €	- €
FCSS	7 000,00 €	- €
Total	27 000,00 €	- €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	- €	1 640,00 €
Total	- €	1 640,00 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	555 103,74 €	520 388,24 €
Produits financiers		
Produits de participations	9,47 €	9,47 €
Autres produits financiers	221,43 €	254,87 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	230,90 €	264,34 €
Produits exceptionnels		
Libéralités reçues	- €	238,14 €
Reprise provision pour investissement	3 269,67 €	3 240,87 €
Reprise provision creances douteuses	200,00 €	- €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 469,67 €	3 479,01 €
TOTAL des produits	558 804,31 €	524 131,59 €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2019	Bilan au 31/12/2018
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	4 940,00 €	8 210,00 €
Honoraires graphiste	1 200,00 €	- €
Impressions divers	- €	1 640,00 €
Variation de stock	2 649,07 €	1 368,80 €
Total	8 789,07 €	8 481,20 €
Autres achats		
Fournitures d'entretien	- €	105,64 €
Fournitures de bureau et informatiques	1 770,84 €	2 534,16 €
Total	1 770,84 €	2 639,80 €
Services extérieurs		
Site internet	4 047,47 €	3 548,22 €
Location bureaux + charges locatives	24 684,00 €	29 304,00 €
Locations salle de réunion	180,00 €	360,00 €
Location matériel	4 177,42 €	4 728,10 €
Maintenance du Matériel	7 056,75 €	7 697,01 €
Assurances	1 520,86 €	1 509,24 €
Etudes et recherches	- €	31 470,00 €
Documentation	234,95 €	443,36 €
Frais de colloques et séminaires	2 006,01 €	10 943,60 €
Total	43 907,46 €	90 003,53 €
Autres services extérieurs		
Honoraires	21 278,20 €	18 480,00 €
Frais actes et contentieux	50,00 €	- €
Publicité Relations Publiques	218,88 €	182,40 €
Catalogues et imprimés	- €	328,00 €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	18 273,54 €	12 188,48 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	5 977,26 €	6 931,70 €
Frais bancaires	1 581,79 €	1 471,06 €
Frais de recrutement de personnel	10 200,00 €	- €
Divers	15,95 €	- €
Total	57 595,62 €	39 581,64 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	7 192,00 €	4 977,00 €
Formation	5 552,00 €	4 750,00 €
Total	12 744,00 €	9 727,00 €
Salaires et traitements		
Salaires	263 094,35 €	239 054,25 €
Congés payés	5 939,77 €	525,73 €
Primes et Gratifications	- €	3 866,58 €
Indemnités de stage	2 760,63 €	- €
Carte orange	3 294,87 €	2 342,00 €
Total	275 089,62 €	245 788,56 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	73 824,85 €	77 324,16 €
Retraite	25 266,92 €	24 712,25 €
Prévoyance	1 504,01 €	1 321,16 €
Chèque déjeuner & prestations	9 118,43 €	6 762,17 €
Médecine du travail et Pharmacie	952,58 €	1 047,60 €
Provisions charges sur Congés payés	-	8 127,72 €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	- €	- €
Autres charges de personnel	23,30 €	146,59 €
Total	102 562,37 €	111 636,27 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	15 966,50 €	11 387,48 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	3 353,53 €	3 223,31 €
Dotations aux prov. pour dep. T.P.	- €	- €
Dotations aux prov. pour dep. créances	- €	200,00 €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	4 600,00 €	- €
Total	23 920,03 €	14 810,79 €
Autres Charges		
Redevances	15,00 €	657,00 €
Pertes sur créances irrécouvrables	102,81 €	- €
Charges diverses de Gestion courante	4,21 €	48,19 €
Intérêts bancaires	11,30 €	- €
Cotisations liées à la vie statutaire	6 496,84 €	4 634,65 €
Total	6 630,16 €	5 339,84 €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	- €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Total	- €	- €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes		
FCSF	- €	11 000,00 €
CAF76	- €	30 000,00 €
Total	- €	41 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	533 009,17 €	569 008,63 €



Nous écrire :

La Fonda
C/O Halle civique Superpublic,
4 rue de la Vacquerie – 75011 Paris

01 45 49 06 58
fonda@fonda.asso.fr

Venir nous voir :

Halle civique Belleville
27 rue Piat – 75020 Paris

www.fonda.asso.fr

La Fonda remercie ses grands partenaires:

